

LES CONSTRUCTEURS DU BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS au capital de 360 000 Euros
R.C.S. Epinal 775 717 960
FR 237 757 179 60

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de l'Est



19, Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Tél. 03 29 56 11 36
e-mail : audit@sofilor.net

35, Avenue Foch
54000 NANCY
Tél. 03 57 54 06 83
e-mail : nancy@sofilor.net

49, rue Jules Ferry
88110 RAON-L'ETAPE
Tél. 03 29 41 86 34
e-mail : audit.raon@sofilor.net



LES CONSTRUCTEURS DU BOIS

Société Anonyme

18 rue Pasquier

75008 PARIS

RCS : PARIS 533 622 775

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société LES CONSTRUCTEURS DU BOIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme LES CONSTRUCTEURS DU BOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Dié des Vosges, le 17 mai 2023

SAS SOFILOR

Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	11 995	1 559	10 436	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	38 321		38 321	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 286	1 851	6 436	660
	Autres immobilisations corporelles	73 849	20 056	53 793	48 964
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	363 150	150 799	212 351	311 660	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	72 961		72 961	70 461	
TOTAL (II)	568 562	174 264	394 298	431 744	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 653 087	27 000	2 626 087	2 136 163
	En-cours de production de biens	2 037 845		2 037 845	896 315
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	141 837		141 837	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 653 511	50 335	1 603 175	2 123 616
	Autres créances	703 945		703 945	482 824
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 250		4 250	4 250	
DISPONIBILITES	1 790 361		1 790 361	2 941 865	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	65 770		65 770	82 356
	TOTAL (III)	9 050 605	77 335	8 973 270	8 667 390
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	9 619 167	251 600	9 367 568	9 099 135	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 926 710	1 314 242
	Report à nouveau	847	847
	Résultat de l'exercice	382 404	612 469
Subventions d'investissement	9 946		
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 363 907	1 971 557
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 437 968	3 604 981
	Emprunts et dettes financières divers (3)	908 557	154 735
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 319 424	2 083 537
	Dettes fiscales et sociales	337 712	806 645
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		477 679	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	7 003 661	7 127 577
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 367 568	9 099 135
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	382 403.83	612 468.72
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 890 923	4 616 410	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	205 971	872 117	
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

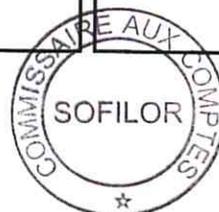
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	9 204 282		9 204 282	8 045 715
	Production vendue (Services et Travaux)	310 948		310 948	7 649
	Montant net du chiffre d'affaires	9 515 230		9 515 230	8 053 364
	Production stockée			1 141 530	(353 530)
	Production immobilisée			31 901	
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			74 860	55 060
	Autres produits			1 163	267
	Total des produits d'exploitation (1)				10 764 684
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			9 425 719	7 651 825
	Variation de stock			(467 803)	(1 330 847)
	Autres achats et charges externes			764 268	399 007
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 779	17 471
	Salaires et traitements			154 911	62 424
	Charges sociales du personnel			50 753	20 264
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			16 017	6 766
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			27 000	49 121
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			197	10 613	
Total des charges d'exploitation (2)				9 985 841	6 886 644
RESULTAT D'EXPLOITATION				778 843	868 517



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		778 843	868 517
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	266	
	Total des produits financiers	266	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	149 799 120 201	46 242
	Total des charges financières	270 000	46 242
RESULTAT FINANCIER		(269 735)	(46 242)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		509 108	822 275
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 458 22 935	10 440
	Total des produits exceptionnels	27 393	10 440
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 763 19 470	3 745
	Total des charges exceptionnelles	30 234	3 745
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 840)	6 695
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		123 864	216 501
TOTAL DES PRODUITS		10 792 343	7 765 601
TOTAL DES CHARGES		10 409 939	7 153 132
RESULTAT DE L'EXERCICE		382 404	612 469
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		4 458	10 440
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		5 527	3 178
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 9 367 568 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 10 792 343 euros et un total **charges** de 10 409 939 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 382 404 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

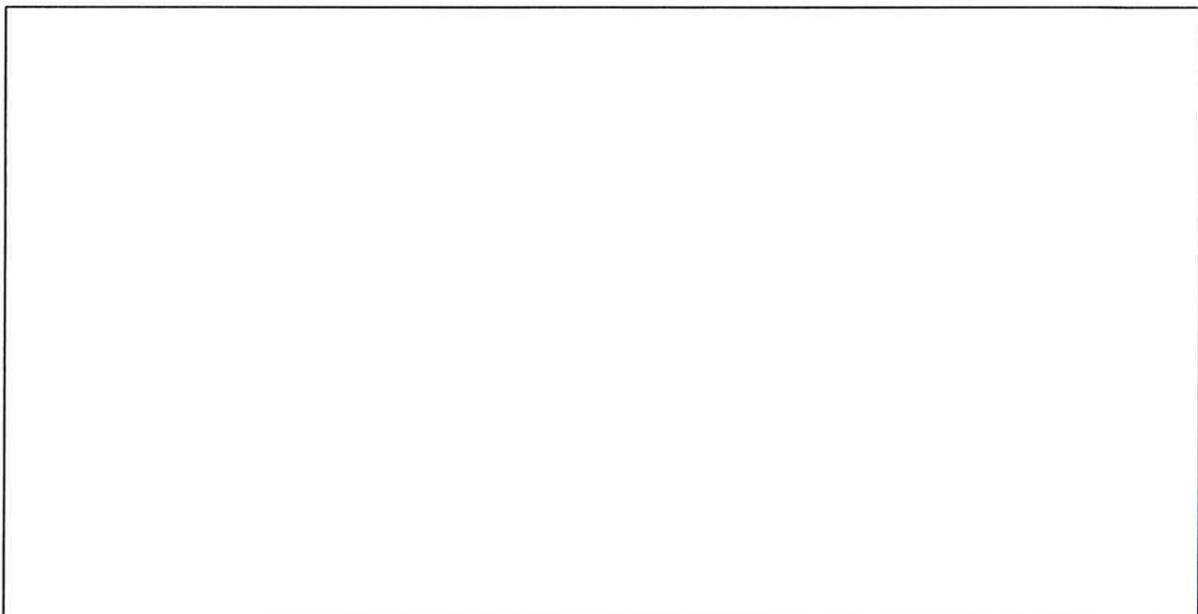
Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



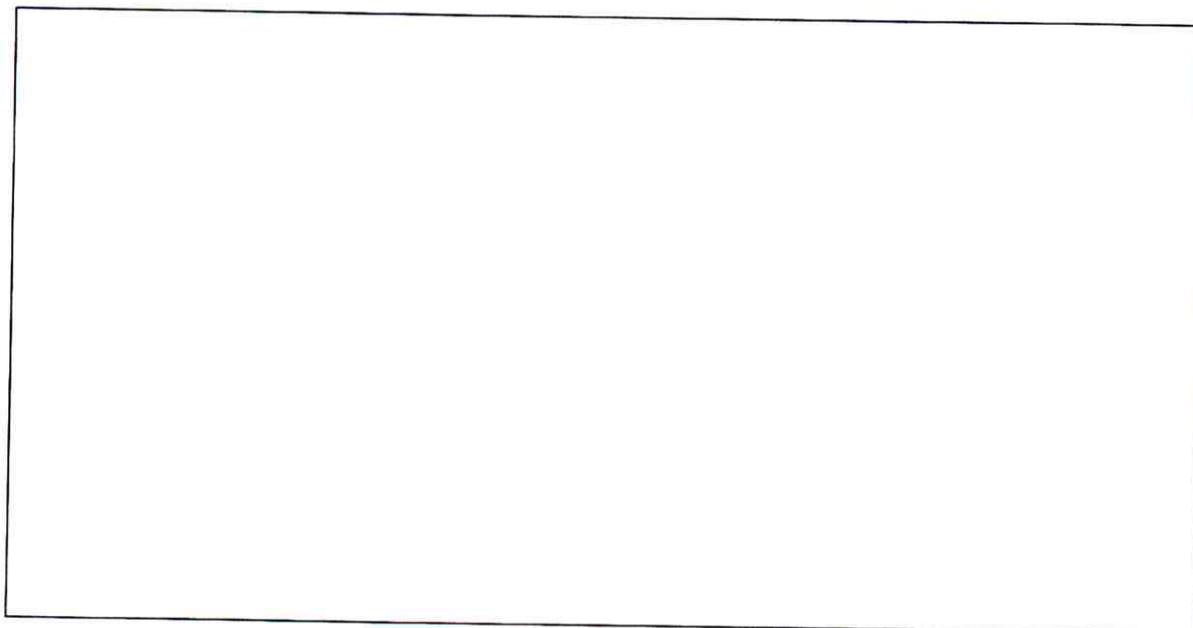
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 619	3 273	23 346	713,30
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 102	28 883	3 218	11,14
Dettes fiscales et sociales	1 132	3 857	(2 725)	-70,65
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	59 853	36 013	23 840	66,20



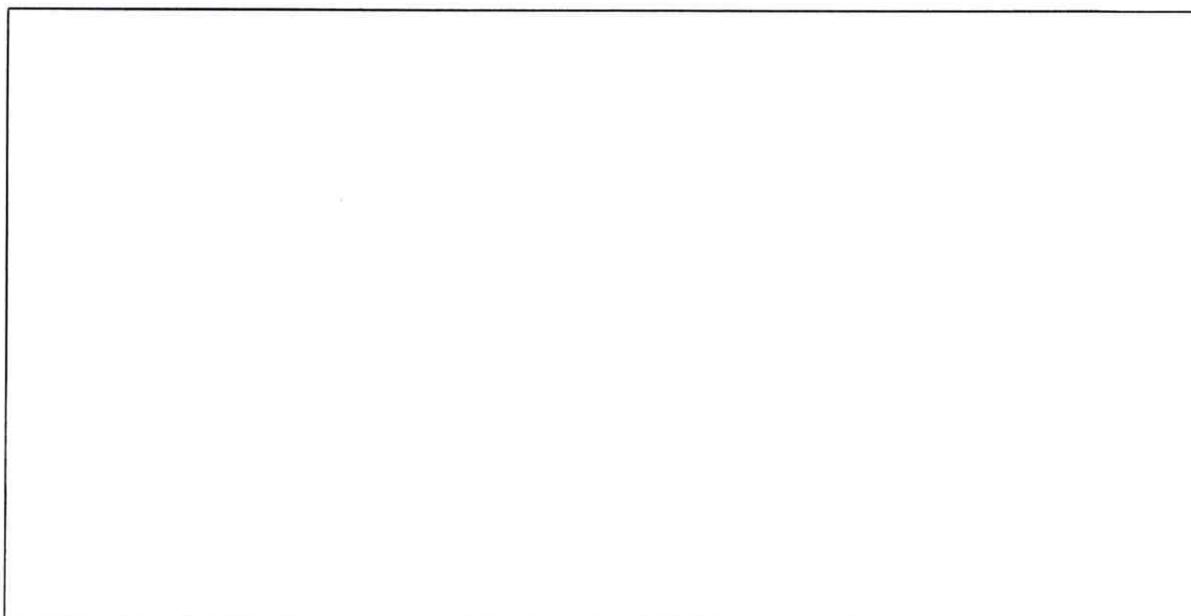
Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		645 800	(645 800)	-100,00
Autres créances	10 179		10 179	
TOTAL	10 179	645 800	(635 621)	-98,42



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	65 770	82 356	(16 587)	-20,14
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	65 770	82 356	(16 587)	-20,14



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 000 000,00	0,0100	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 000 000,00	0,0100	40 000,00



Flux de trésorerie

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021	
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	382 404	612 469	
	<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>			
	+ Amortissements, dépréciations et provisions	192 816	55 887	
	- Reprises sur amortissements et provisions	(49 121)	(53 920)	
	- Produits de cession éléments de l'actif	(22 702)		
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés	19 470		
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat	(233)		
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	522 633	614 435	
	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs brutes)</i>			
	+/- Variation des stocks	(1 609 333)	(977 317)	
+/- Variation des créances clients	520 441	(977 978)		
+/- Variation des autres créances d'exploitation	(346 371)	(314 060)		
+/- Variation des dettes fournisseurs	235 887	739 619		
+/- Variation des autres dettes d'exploitation	(946 611)	983 980		
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	(1 623 354)	68 679		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles			
	+ Cessions immobilisations corporelles	22 702		
	+ Cessions/réductions immobilisations financières			
	- Acquisitions immobilisations incorporelles	(50 316)		
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(44 534)	(47 461)	
	- Acquisitions immobilisations financières	(52 990)	(157 220)	
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>				
+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations				
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	(125 138)	(204 681)		
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ¹	10 179		
	- Réduction de capital		(60 758)	
	- Distributions mises en paiement			
	+ Augmentation des dettes financières (A)	1 453 884	1 443 992	
	- Remboursement des dettes financières (A)	(200 930)	(39 811)	
	+ Avances reçues des tiers			
	- Avances remboursées aux tiers			
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>				
- Variation du capital souscrit non appelé				
- Variation du capital souscrit appelé non versé				
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	1 263 133	1 343 423		
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	2 073 998	866 576	
	Trésorerie de clôture	1 588 640	2 073 998	
	VARIATION DE LA TRESORERIE	(485 358)	1 207 422	

¹ dont subventions d'investissement reçues

9 946

(A) Y compris les comptes courants d'associés



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	SOFILOR				31/12/2022	31/12/2021	%	%
	31/12/2022	31/12/2021	%	%				
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 300	5 200	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 300	5 200	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 300	5 200	100,00	100,00				

